

Edito

Notre maison brûle

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». La phrase date du 2 décembre 2002, et elle est prononcée par le président Jacques Chirac en ouverture de son discours devant l'assemblée plénière du IVe Sommet de la Terre à Johannesburg, en Afrique du Sud. « Nous n'allons pas du tout dans la bonne direction pour freiner le changement climatique qui va plus vite que nous ». 16 ans plus tard, jour pour jour, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, à l'ouverture de la COP24 en Pologne, tire de nouveau la sonnette d'alarme.

L'urgence climatique, encore et toujours. Les mêmes constats avec les mêmes discours deviennent-ils une triste litanie que nous écoutons avec une certaine impuissance ? Si certains pays constatent concrètement, sous leurs yeux, jour après jour, les conséquences dramatiques du réchauffement climatique, d'autres comme les Etats-Unis avec Donald Trump à la manœuvre, préfèrent fermer les yeux.

C'est dans ce contexte que les représentants de 200 pays se sont réunis le 2 décembre à Katowice pour tenter, en deux semaines, de donner vie à l'Accord de Paris sur le climat de 2015 qui vise à limiter le réchauffement de la planète à +2°C, idéalement +1,5°C, par rapport à l'ère pré-industrielle. Mais selon le récent rapport des scientifiques du GIEC, pour atteindre cet ambitieux objectif, il faudrait réduire les émissions de CO_2 de près de 50% d'ici à 2030 par rapport à 2010.

Une transformation radicale des politiques énergétiques nationales est donc attendue. La baisse drastique de la consommation des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables sont les clés pour réussir le pari de la transition énergétique.

Dans ce 8° Mag du Monde de l'Energie, à travers des avis, interviews et tribunes d'experts, nous vous proposons d'étudier les enjeux de cette COP24 avant de faire un zoom sur la feuille de route que s'est fixée la France dans le cadre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Notre pays arrivera-t-il à devenir une vitrine d'un monde sans carbone dans les prochaines décennies ? Notre maison brûle et il faut éteindre le feu au plus vite.

Bonne lecture!



OLIVIER DURIN

Directeur de publication

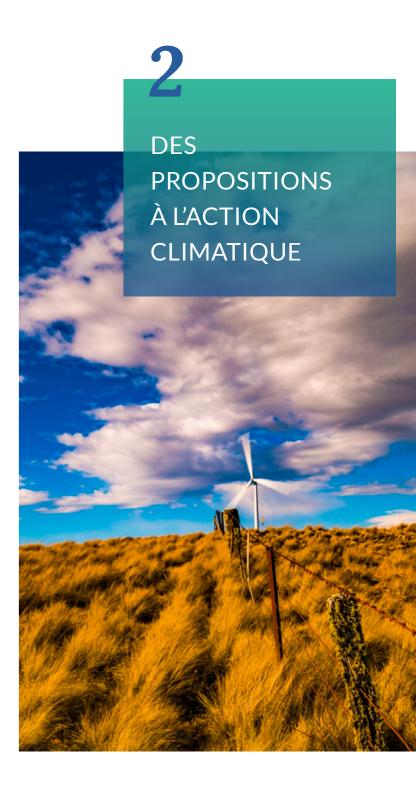


Sommaire



COP24 : le contexte géopolitique n'est pas propice au financement de l'Accord de Paris
L'Accord de Paris, trop ambitieux pour les Etats signataires et les territoires locaux ?
Lutte contre le réchauffement climatique : l'UE est-elle suffisamment ambitieuse ?
La longue marche vers la sortie des énergies fossiles17
Rapport du GIEC : un réel espoir de limiter la hausse de la température globale à 1,5°C ?21
Une stratégie climatique pour une Europe neutre en carbone d'ici 205023

« La France sans carbone, un rêve qui peut devenir réalité »	.28
« Le pragmatisme a guidé les choix de la PPE »	30
RTE estime possible de fermer les centrales à charbon d'ici 2022 »	.33
Le gouvernement en croisade contre le chauffage domestique	200
au fioul	.50



Le Monde de l'Energie - Le Mag - Décembre 2018



Le Monde de l'Energie - Le Mag - Décembre 2018

COP24 : le contexte géopolitique n'est pas propice au financement de l'Accord de Paris

Tribune rédigée par Louis Boisgibault - Publié le 19.11.2018





LOUIS BOISGIBAULT

Président de VALMERE

Depuis 2006, Louis BOISGIBAULT est associé fondateur de VALMERE, un cabinet de conseil dans les énergies renouvelables, et en a été nommé le Président. Il enseigne des cours de management de la transition énergétique à l'Université et dans des grandes écoles. Titulaire d'un Master de Sciences de Gestion (MsG) de l'Université de Paris-Dauphine, du MBA HEC avec un programme d'échange à la Wharton School, docteur de Sorbonne Université, il a été cadre de direction chez BNP-Paribas (Paris et Amsterdam), chargé de mission Trading chez EDF et Gaz de France et Vice President administrateur des activités Gaz Naturel Liquéfié de ENGIE à Londres.

Consulter le profil

En limitant sa défaite lors des élections de mi-mandat, le Président Trump croit maintenant au scénario d'un possible deuxième mandat Républicain en 2020 pour mieux concrétiser le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat et de l'accord sur le nucléaire iranien.

La 24ème Conférence des Parties sur le climat (COP24) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) va se tenir à Katowice en Pologne du 3 au 14 décembre 2018, dans un contexte de tension internationale concernant la bonne mise en oeuvre de l'Accord de Paris de décembre 2015 (COP21) et la possibilité effective d'atteindre ses objectifs.

L'Accord avait fixé, dans son article 2, de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et si possible de viser à poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C en 2100.

Un contexte géopolitique difficile pour l'Accord de Paris

Des observateurs européens mettent d'entrée en cause le leadership polonais pour la COP24 car le ministère de l'énergie a lancé la construction, par GE Power/Alstom, de la dernière centrale à charbon du pays à Ostroleka. Cette centrale de 1 000 mégawatts utilisera 3 millions de tonnes de charbon polonais par an.

La Pologne a, à Belchatów, la plus grande mine de charbon à ciel ouvert de l'Union Européenne et un important bassin houiller en Silésie.

Même si les progrès technologiques permettent aux nouvelles centrales d'avoir de meilleurs rendements pour de moindres pollutions, la Pologne émettait déjà 7,63 tonnes annuelles de CO2 par habitant en 2016 d'après l'Agence Internationale de l'Energie (contre 4,38 tonnes pour la France) et passe pour le mauvais élève de l'Union Européenne qui envoie un mauvais signal.

Au niveau géopolitique, les élections de mi-mandat aux Etats-Unis ont montré une bonne résistance du Président Trump : son parti Républicain a perdu la majorité à la Chambre des représentants mais a renforcé sa position au Sénat.

Portés par les bons résultats économiques, les Républicains commencent à entrevoir un scénario où ils pourraient effectuer un second mandat présidentiel en 2020 et concrétiser le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat et de l'accord sur le nucléaire iranien.

Enfin, le terrible meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi crée un trouble supplémentaire majeur au Moyen-Orient qui demande la réaction la plus ferme des démocraties pour essayer de trouver le corps de la victime et exiger la vérité des faits.

Le partenariat stratégique de la France avec l'Arabie Saoudite, que certains diplomates schématisent par des importations de pétrole contre des ventes d'armes, est sérieusement menacé.

Pourtant, pour ne pas fragiliser davantage l'Accord de Paris sur le climat, nous devons continuer le dialogue avec l'Arabie Saoudite, championne du monde avec 16,34 tonnes annuelles de CO2 émises par habitant, pour l'aider à préparer sa transition énergétique.

A quoi va servir la COP24 dans ce contexte?

Le rapport du GIEC demandé par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est sorti en octobre 2018 pour servir de base scientifique aux discussions de la COP24.

"Le GIEC prône une réduction des émissions de CO2 de 45 % d'ici 2030 et la réalisation d'une « neutralité carbone » en 2050, ce qui semble extrêmement ambitieux si les comportements actuels continuent et si les financements ne sont pas au rendez-vous "

Il alarme les décideurs en disant que la hausse des températures sera de 5,5°C de 1990 en 2100, dans un scénario pessimiste si rien n'est fait pour infléchir la courbe des émissions de gaz à effet de serre.

Il prône une réduction des émissions de CO2 de 45 % d'ici 2030 et la réalisation d'une « neutralité carbone » en 2050, ce qui semble extrêmement ambitieux si les comportements actuels continuent et si les financements ne sont pas au rendez-vous.

L'objectif principal de la conférence annuelle COP24 est technique en élaborant et adoptant des règles d'application, c'est-à-dire un ensemble de décisions garantissant la pleine application de l'Accord de Paris.

Elle doit faciliter le dialogue pour soutenir la mise en œuvre des engagements nationaux concernant les mesures d'adaptation et d'atténuation.

La COP24 fera également le point sur le Dialogue Talanoa mené par les îles Fidji qui vise à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de température et d'émission de CO2. Elle adoptera le plan d'action de Katowice que les Polonais espèrent décisif pour que la Conférence soit un succès.

La bonne gouvernance du Fonds vert pour le climat

Le point le plus important concerne le volet financier et sa gouvernance, avec les incertitudes géopolitiques énoncées précédemment. Les pays en développement posent la question légitime de la dotation du Fonds vert pour le climat.

Beaucoup d'actions présentées dans les Contributions Prévues Déterminées au niveau National sont conditionnelles à un financement. Un engagement a été pris à Copenhague (COP15) en 2009 par les pays développés de mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an de la signature de l'accord jusqu'en 2020.

Le fonds a été constitué à Cancun (COP16) en 2010, sa gouvernance adoptée à Durban (COP17) en 2011 et les premiers administrateurs ont été nommés au 1^{er} janvier 2013 pour un démarrage opérationnel fin 2013 à son siège de Songdo, en Corée du Sud.

En 2014, il a reçu un engagement de ressources de 10,3 milliards de dollars. La COP21 de 2015 a confirmé que ce Fonds concourrait à l'application de l'Accord de Paris. Le Fonds est actuellement dirigé par un secrétariat général international qui est contrôlé par un conseil d'administration de 24 membres qui compte un représentant français de la direction du Trésor.

Les administrateurs se réunissent 3 fois par an en temps normal, et arrivent en fin de second mandat de 3 ans, le 31décembre 2018, c'est-à-dire juste après la COP24.

Sur le site du Fonds, on peut lire aujourd'hui qu'il a déjà investi 1 milliard de dollars dans des projets. Force est de constater que la dotation du fonds n'est absolument pas à la hauteur des engagements et qu'il va être difficile d'abonder conformément aux promesses, ce qui peut provoquer la colère des pays en développement.

L'Union Européenne post-Brexit peut-elle contribuer davantage en cas de retrait américain ?

La COP24 doit contenir cette déception potentielle et montrer que ces conférences climatiques et la bonne gouvernance du Fonds vert pour le climat créent des opportunités vertes pour le Sud à la hauteur des espérances.

Consulter l'article en ligne

L'Accord de Paris, trop ambitieux pour les Etats signataires et les territoires locaux ?

Tribune rédigée par Charles-Adrien Louis - publiée le 15.11.2018





CHARLES-ADRIEN LOUIS

Responsable pôle énergie B&L évolution

Responsable du pôle énergie du Bureau d'étude en développement durable, B&L évolution

Consulter le profil

Un article du site B&L évolution

La majorité des pays signataires de l'Accord de Paris restent inactifs face au changement climatique malgré des promesses tenues pour mener des politiques afin de limiter d'ici 2100 le réchauffement du climat à 2°C. En France, les métropoles sont également mises à l'épreuve.

"Aucun ressortissant de l'Union européenne n'a fait preuve d'engagement climatique suffisant dans sa politique nationale, alors que des promesses ont été faites envers l'Accord de Paris lors de la COP21 en décembre 2015"

Deux ans après son entrée en vigueur le 4 novembre 2016, l'Accord de Paris sur le climat, qui avait mis d'accord les 197 Etats membres de l'ONU en vue de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C d'ici à 2100, semble être un objectif trop ambitieux pour l'ensemble des pays de la planète.

Selon une étude conjointe publiée le 29 octobre par le think tank World Resources Institute et deux centres de recherche de la London School of Economics, seulement 16 pays signataires ont pris des mesures pour respecter l'Accord de Paris et honorer leur engagement de réduire leurs émissions de CO2 d'ici 2030 : l'Algérie, le Canada, le Costa Rica, l'Éthiopie, le Guatemala, l'Indonésie, le Japon, la Macédoine, la Malaisie, le Monténégro, la Norvège, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, Samoa, Singapour et Tonga.

Aucun ressortissant de l'Union européenne n'a fait preuve d'engagement climatique suffisant dans sa politique nationale, alors que des promesses ont été faites envers l'Accord de Paris lors de la COP21 en décembre 2015.

L'étude révèle que sur les 197 Etats, 157 parties, responsables de 95% des émissions de CO2 mondiales

annuelles en 2014, ont pris des engagements volontaires en soumettant des « contributions déterminées au niveau national (NDC) » incluant un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans leur ensemble.

Les engagements étant pourtant volontaires, les réalisations sont toutefois minimes : ils ne sont que 58 pays à avoir adopté des lois et mesures nationales en faveur de la réduction d'émissions de CO2 d'ici 2030

Le rapport insiste sur le fait qu'environ 1500 lois et mesures ont été adoptées pour faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, même si les ambitions ne sont pas respectées.

Heureusement, il reste une chance de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C, tel que mentionné dans le rapport du GIEC, présenté lundi 8 octobre.

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat avait présenté plusieurs scénarios qui permettent de limiter le réchauffement à 1,5°C. Les collectivités et les acteurs économiques peuvent incarner ce changement, mais ils doivent s'y atteler sans plus attendre. Leur contribution est même une nécessité!

Et du côté des territoires : prêts à atteindre la neutralité carbone?

Les métropoles françaises sont encore loin des objectifs de l'Accord de Paris. Selon une étude du WWF France publiée en juillet dernier menée sur les 10 plus grandes métropoles françaises (cumulant à elles seules 16% des émissions de GES du territoire national), celles-ci auront consommé l'intégralité de leur budget carbone en 5 ans pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 1,5°C.

Il est donc urgent d'accélérer la transition écologique des territoires. Les collectivités peuvent engager des actions plus ambitieuses et concrètes. Pour réussir cette transition, elles peuvent choisir de se faire accompagner pour s'emparer des enjeux énergieclimat. Concrètement, cela se traduit par :

- Un diagnostic clair de la vulnérabilité du territoire.
- Une évaluation des impacts des risques induits par les changements climatiques et ses conséquences (impact sur la ressource en eau, gestion des aléas, raréfaction des énergies...).
- Un diagnostic de vulnérabilité multisectoriel et transversal (risques naturels, secteurs économiques prépondérants, problématiques sociales).
- Une identification des acteurs du territoire qui s'engagent à aider le territoire à s'adapter ou seront amenés à le faire.
- Une cartographie des forces et des faiblesses sur la base d'un diagnostic.
- La mise en place d'actions d'adaptation du territoire dans le cadre, comme par exemple un PCAET.

Lutte contre le réchauffement climatique : l'UE est-elle suffisamment ambitieuse ?

Article rédigé par la rédaction - Publié le 04.05.2018



La stratégie climatique européenne est-elle suffisante pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ? À cette question, un groupe de 7 pays européens répondent non et ont décidé de se regrouper pour faire entendre leur voix.

L'objectif de cette nouvelle coalition : enjoindre l'Union Européenne à se montrer plus exigeante en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Relever les ambitions climatiques de l'UE

La 21° conférence des parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques s'est déroulée en France, à Paris, du 30 novembre au 12 décembre 2015. Ce sommet international est entré dans l'Histoire contemporaine pour avoir permis la validation d'un ambitieux accord universel de lutte contre le réchauffement climatique.

Le 11 décembre 2015, plus de 195 États signent en effet l'Accord de Paris pour le climat qui prévoit de contenir d'ici l'horizon 2100 le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Aussi ambitieux soit-il, cet objectif va être difficile à atteindre.

En octobre dernier, dans la huitième édition de son rapport annuel sur l'évolution du réchauffement climatique, l'ONU alerte la communauté internationale : d'ici 2030 les émissions mondiales de dioxyde de carbone devraient être supérieures de 30% au niveau requis pour limiter le réchauffement.

En d'autres termes, les engagements climatiques nationaux ne vont pas être suffisants pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris.

Un groupe de sept pays a ainsi décidé de se réunir le 25 avril dernier à Paris pour relever les ambitions climatiques de l'Union Européenne.

La France, L'Allemagne, la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède entendent redonner un second souffle à la politique climatique européenne et appellent la Commission à revoir sa stratégie.

Ils souhaitent notamment relever les objectifs 2030 de lutte contre le réchauffement climatique afin de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050.

Un paquet climat-énergie qui manque d'ambition?

"Dès 2030 nous devons être ambitieux pour être sur la route de 2050. A la COP24, les regards du monde seront tournés vers l'Europe".

En d'autres termes, les 7 pays réunis à Paris estiment que l'UE se doit de revoir ses ambitions à la hausse et de présenter une contribution plus ambitieuse lors du prochain rendez-vous climatique international (la COP24) qui se déroulera en décembre prochain en Pologne.

Pour rappel, l'Union Européenne a adopté son plan d'action climatique en décembre 2008, puis l'a révisé en octobre 2014.

Ce paquet climat-énergie vise à lutter contre le changement climatique en mettant en place une politique européenne commune de l'énergie plus soutenable et durable.

Trois objectifs sont ainsi poursuivis : porter la part du renouvelable à 27% du mix énergétique, augmenter de 27% l'efficacité énergétique et réduire de 40% les émissions européennes de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

"Ce qui est sur la table n'est pas suffisant, actuellement, nous nous dirigeons vers 3°C ou 3,5°C. Le climat doit donc être au centre de la politique européenne", estime Eva Svedling, secrétaire d'État suédoise chargée de l'action climatique.

Les outils à la disposition de l'Union Européenne

La première rencontre de cette nouvelle coalition visait principalement à attirer l'attention des autres pays de l'Union Européenne. Selon Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, le but de cette réunion était en effet de définir une stratégie pour mobiliser d'autres pays membres.

"La France milite auprès de l'Union Européenne pour instaurer un prix plancher du carbone afin de favoriser le déploiement des technologies de production d'électricité décarbonées"

"Nous appelons tous les autres pays européens à rejoindre cette coalition, pour faire de l'Accord de Paris une réalité et aligner les politiques de l'UE avec l'ambition de limiter la hausse de température à 1,5°C", a confirmé Wendel Trio, le directeur du Réseau action climat Europe.

Aucune revendication n'a été émise par cette nouvelle coalition européenne climatique.

Mais les discussions ont bien évidemment tourné autour des outils à la disposition de l'UE pour revoir ses ambitions à la hausse et tendre toujours plus efficacement vers la neutralité carbone.

"Pour être crédibles, ces pays devront enfin faire preuve de cohérence et d'ambition sur les outils qui permettront d'accélérer la transition écologique en Europe et au niveau national. Les chantiers en cours sur le paquet énergie européen, les normes d'émissions des voitures et poids lourds, ou encore la réforme de la politique agricole commune seront des marqueurs de cette cohérence avec la volonté affichée", estime Neil Makaroff, responsable des politiques européennes du Réseau action climat.

Les États membres restent cependant divisés sur le prix plancher du carbone.

La France milite en effet auprès de l'Union Européenne pour instaurer un prix plancher du carbone afin de favoriser le déploiement des technologies de production d'électricité décarbonées.

D'autres pays, comme l'Allemagne et la Pologne, sont en revanche moins favorables à cette mesure qui, pourtant, pourrait rapidement mettre l'Union Européenne sur la voie de la neutralité carbone.

Consulter l'article en ligne

La longue marche vers la sortie des énergies fossiles

Tribune rédigée par Pierre Papon - publiée le 02.05.2018





PIERRE PAPON

Ex-directeur général du CNRS

Spécialiste de physique thermique, professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles et conseiller scientifique de futuribles international, Pierre Papon a été directeur général du CNRS et Pdg de l'IFREMER.

Consulter le profil

En dépit des annonces de plans volontaristes gouvernementaux pour engager les pays dans une transition énergétique conduisant à sortir des énergies carbonées, la part des énergies fossiles dans le mix énergétique primaire plafonne à 80%.

Il est vrai que les investissements dans les énergies renouvelables (le solaire et l'éolien principalement) progressent fortement mais, en même temps, l'appétit énergétique des pays en développement demeure toujours aussi fort.

À quel horizon peut-on escompter une sortie des énergies carbonées pour la planète ?

Pour l'heure, la plupart des observateurs de la scène énergétique mondiale dressent un bilan plutôt mitigé de l'application par les gouvernements de l'Accord de Paris sur le climat conclu à l'issue de la COP21 en 2015 (maintenir dans une fourchette de 1,5- 2°C l'élévation de la température moyenne de l'atmosphère de la planète entre le début de l'âge industriel et la fin de ce siècle).

On constate ainsi que si les émissions de CO2 avaient plafonné entre 2104 et 2016, elles avaient repris leur croissance en 2017 (+ 1,5%).

Le plateau observé s'expliquait certes par une croissance de la production électrique par des filières renouvelables mais aussi et surtout par un net refroidissement de l'économie de la Chine, notamment de sa production d'électricité et d'acier.

La reprise de la croissance des émissions mondiales serait due à une plus forte croissance économique de la Chine et de sa consommation de charbon en 2017 (+3,5% au premier semestre), celle de l'Inde ayant également fortement crue.

On observe, en revanche, que les Etats-Unis ont sensiblement diminué leurs émissions de CO2 depuis 2005 (-13%) en développant leur production électrique par des filières renouvelables et en remplaçant des centrales thermiques au charbon par des centrales à gaz, une énergie fossile qu'ils produisent en abondance en exploitant le gaz de schiste sur une grande échelle.

Quoi qu'il en soit, la plupart des experts doutent que la planète soit engagée sur la voie d'une transition énergétique permettant d'atteindre les objectifs de la Cop 21.

Amplifier les efforts pour sortir des énergies décarbonées

Alors que faire ? Dans un rapport récent l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) a invité les gouvernements à amplifier leurs efforts pour sortir des énergies carbonées et publie une feuille de route pour atteindre cet objectif.

Selon ce rapport, le budget carbone dont nous disposerions pour limiter le réchauffement climatique à 2°C serait dépassé dans vingt ans mais, ce constat fait, les experts de l'Irena estiment qu'en s'appuyant sur les deux piliers de la transition énergétique que sont l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les pays signataires de la convention de l'ONU sur le climat devraient être capables d'accélérer leurs efforts pour limiter le réchauffement climatique.



Leur vision optimiste s'appuie sur le bilan des investissements réalisés dans les filières d'énergies renouvelables, en 2017, la puissance électrique installée dans ces secteurs a atteint un record : 137 GW au total dont 94 GW de solaire et 47 GW d'éolien soit une progression de 8,3% par rapport à 2016.

Il est utile de rappeler que la disponibilité de ces filières, ou leur facteur de charge, est plus faible que celle des filières classiques (13% pour le solaire et 25 % pour l'éolien en France, la disponibilité des centrales solaires est évidemment supérieur à Masdar près d'Abu Dhabi dans les Emirats Arabes Unis où se trouve le siège de l'Irena...).

La feuille de route de l'Irena fixe des objectifs très ambitieux à l'horizon 2050 : un mix énergétique primaire mondial avec deux tiers d'énergies renouvelables (15% en 2015), et un doublement de la consommation d'électricité assurée à 85% par des filières renouvelables, avec un fort développement de l'utilisation de l'électricité dans les transports.

L'effort d'investissements en faveur des énergies à bas carbone et de l'efficacité énergétique sera évidemment considérable, il devrait être supérieur d'un tiers à l'effort prévu par les politiques actuelles pour assurer la transition énergétique soit au total 120 000 milliards de dollars (en partie compensés par des économies dans le secteur des énergies fossiles notamment) ce qui représente environ 2% du PIB mondial annuel.

De façon très optimiste, l'Irena « prévoit » que tous ces investissements se traduiraient par la création nette de 11 millions d'emplois d'ici 2050, notamment dans les secteurs des filières renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Quid de la taxation des émissions de CO2?

Dans la panoplie des mesures gouvernementales qui ont pour objectif de freiner l'utilisation des énergies fossiles figurent notamment la taxation des émissions de CO2 et la suppression des subventions accordées par certains pays aux énergies fossiles.

Ce sont deux sujets qui fâchent et que n'aborde pas d'ailleurs l'Irena dans sa feuille de route. On est loin, en effet, d'avoir trouvé un accord international dans ces deux domaines, en particulier pour le premier.

De nombreux pays subventionnent la production et surtout la consommation des énergies fossiles (le charbon, le pétrole et le gaz) dans le but de diminuer le coût social de l'énergie (en abaissent le prix des carburants en-dessous de celui de celui du marché).

Selon l'AIE, ces subventions mondiales s'élevaient, en 2015, à 325 milliards de dollars (le pétrole en

"La plupart des experts doutent que la planète soit engagée sur la voie d'une transition énergétique permettant d'atteindre les objectifs de la COP21"

représentant 44 %) mais elles avaient fortement chuté (500 milliards de dollars en 2014) après la chute du cours du baril.

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux experts, dont ceux de l'AIE, ont incité les gouvernements à éliminer progressivement ces subventions, estimant qu'elles incitent à consommer des énergies fossiles émettrices de CO2.

Or l'incidence d'une telle mesure sur la réduction mondiale des émissions de CO2, supposée a priori importante, est remise en cause par une étude parue récemment dans la revue Nature.

Cette étude internationale a été réalisée par 14 laboratoires à l'aide de cinq modèles (avec deux fourchettes pour le cours du pétrole) afin de déterminer l'impact sur les émissions de CO2 de l'élimination totale des subventions aux énergies fossiles, et son incidence sur l'évolution du mix énergétique primaire dans les principales régions de la planète, à l'horizon 2030.

Elle révèle qu'elle n'aurait qu'un impact très limité d'une part sur la demande globale d'énergie (une diminution de 1 à 4% selon les régions), et d'autre part sur les émissions de CO2 (une réduction de 1 à 4% également), sauf pour les régions exportatrices, notamment les pays du Golfe (la hausse des prix du pétrole à la consommation inciterait à des économies).

Par ailleurs elle n'aurait qu'une incidence très faible sur l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial (environ 2%).

Autrement dit, il faut manier avec prudence l'arme fiscale et budgétaire pour lutter contre le réchauffement climatique, même s'il serait logique de tenir compte du coût environnemental global de l'utilisation des énergies carbonées comme le souligne d'ailleurs l'Irena dans sa feuille de route.

Climat : la sonnette d'alarme est tirée

L'Irena, comme de nombreux experts notamment ceux du GIEC, tirent avec raison la sonnette d'alarme à propos des engagements internationaux sur le climat, un bilan en sera d'ailleurs fait en décembre à Katowice en Pologne lors de la Cop24.

Il faut certainement forcer la marche mais aussi tenir compte des leçons de l'Histoire. L'historien de l'énergie, Vaclav Smil le rappelle avec force dans une interview récente de Science.

L'histoire de l'énergie a été marquée par plusieurs transitions qui toutes se sont étalées sur de nombreuses décennies (celle du charbon a commencé vers 1800 et celui-ci n'a connu son pic de consommation que vers 1920, la « vague » du pétrole s'est amorcée vers 1880 et son fameux pic toutes ressources confondues, souvent annoncé, est à peine atteint ...).



V. Smil souligne que les énergies renouvelables sont peu concentrées (elles fournissent moins de kWh/m2 que les autres filières) et qu'il va falloir mobiliser d'importantes surfaces au sol pour les mettre en œuvre (l'éolien off-shore pose moins de problème de ce point de vue...). Il tempère son pessimisme en misant sur une plus grande efficacité énergétique de l'économie et en espérant une rupture technique, une innovation radicale pour le stockage de l'électricité.

L'indéniable montée en puissance des énergies renouvelables peut et doit inciter à l'optimisme mais il faut être conscient que la sortie des énergies carbonée sera une "longue marche" qui n'attendra son objectif qu'au prix d'un grand effort de recherche, d'innovation, et d'investissements, d'une mobilisation de l'opinion et d'un volontarisme politique capable de soutenir la transition énergétique dans toutes ses dimensions à l'échelle mondiale.

Consulter l'article en ligne

Rapport du GIEC : un réel espoir de limiter la hausse de la température globale à 1,5°C

Tribune rédigée par Charles-Adrien Louis - publiée le 13.10.2018





CHARLES-ADRIEN LOUIS

Responsable pôle énergie B&L évolution

Responsable du pôle énergie du Bureau d'étude en développement durable, B&L évolution

Consulter le profil

Le 8 octobre, le GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a rendu public son rapport sur la hausse globale des températures, à destination des décideurs politiques. Il y a bel et bien un espoir de limiter le réchauffement climatique à condition que la communauté internationale s'active...

Il reste une chance de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C : c'est la conclusion générale qui ressort du rapport du GIEC, présenté lundi 8 octobre à la suite de discussions entre les représentants de 195 Etats.

Le GIEC a présenté plusieurs scénarios qui permettent de limiter le réchauffement à 1,5°C.

Le document précise les conséquences aggravantes d'un réchauffement supérieur à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels (perte de biodiversité, extinctions des espèces, vagues de chaleur plus chaudes, pluies torrentielles plus nombreuses, hausse du niveau de la mer, fonte complète de la banquise...).

En 2015, lors de la COP21, l'Accord de Paris prévoyait de limiter le réchauffement climatique à +2°C. A la demande des pays en voie de développement, l'élévation de la température a été limitée à 1,5°C.

Ces pays plus vulnérables face au changement climatique ont commandé un rapport spécial sur les impacts d'un réchauffement à +1,5°C et les trajectoires d'émissions mondiales de gaz à effet de serre associées. L'objectif de limitation de 1,5°C est donc possible mais à quel prix ?

Un seuil franchi entre 2030?

Le document indique que le seuil de 1,5°C sera franchi entre 2030 et 2052. Si rien n'est fait pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, la température pourrait augmenter jusqu'à +5,5°C d'ici à 2100!

Un manquement colossal à l'échelle de notre planète, qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices sur l'environnement.

La lutte contre le réchauffement climatique ne peut donc se faire qu'avec un consentement éclairé des gouvernements et de tous les acteurs. "La lutte contre le réchauffement climatique ne peut se faire qu'avec un consentement éclairé des gouvernements et de tous les acteurs"

La France s'est fixée comme objectif de baisser ses émissions de 40% d'ici à 2030 et de 75% d'ici à 2050 ainsi qu'une diminution de sa consommation d'énergie globale de 20% d'ici à 2030 et de 50% d'ici à 2050.

Des objectifs qui sont inscrits dans la loi de Transition énergétique pour la croissance verte.

Pour être les gagnants de demain

Les avantages de limiter le réchauffement climatique sont nombreux : le niveau de la mer sera moins élevé, l'impact de la biodiversité sera plus important, l'exposition aux risques naturels sera réduite... que de bénéfices pour nos sociétés humaines!

C'est une voie nécessaire pour l'atteinte des 17 objectifs de développement durable comme le précise le GIEC dans sa synthèse.

Les collectivités et les acteurs économiques peuvent incarner ce changement, c'est même une nécessité pour ceux qui souhaitent être les gagnants de demain!

Le blog de B&L évolution

Consulter l'article en ligne

Une stratégie climatique pour une Europe neutre en carbone d'ici 2050

Article rédigé par la rédaction - publié le 04.12.2018



La Commission Européenne a présenté fin novembre un document de travail intitulé "Une planète propre pour tous", qui pose les bases d'une stratégie climatique européenne à long terme.

Présenté par Miguel Arias Canete, commissaire en charge du climat, cette note contraignante propose une série de mesures qui ont pour unique objectif de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des États membres de l'Union Européenne.

À l'heure de la 24^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24), cette note permet à l'exécutif européen de réaffirmer sa volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici l'horizon 2050, tout en rappelant à la communauté internationale l'engagement de lutte contre le réchauffement climatique pris en 2015 lors de la signature de l'Accord de Paris sur le Climat.

"La Commission
Européenne souhaite
inciter les parties
prenantes (citoyens,
entreprises, industriels...)
à oeuvrer collectivement
à l'émergence d'une
économie plus sobre et
plus respectueuse de
l'environnement"

Un travail de fond...

En mars dernier, soucieux que les désaccords entre gouvernements européens n'enrayent la lutte contre le réchauffement climatique, les États membres de l'Union pressaient la Commission Européenne de mettre au point un plan d'action censé les aider à respecter leur engagement et à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat.

Sous la direction du Président Jean-Claude Juncker et de son vice-président chargé du climat Miguel Arias Canete, les experts de l'exécutif européen se sont lancés dans la rédaction d'une étude présentant différents scénarios visant à tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 et à limiter à 2°C le réchauffement climatique d'ici la fin du siècle.

Le document présenté par la Commission Européenne le 28 novembre dernier est le résultat de ce travail.

"Une planète pour tous" est en effet une communication qui propose les bases d'une stratégie climatique à long terme qui permettra à l'économie européenne d'être source de croissance et de prospérité tout en étant à la fois compétitive et neutre pour le climat d'ici la seconde moitié du 21ème siècle.

... pour favoriser l'atteinte de l'objectif de l'Accord de Paris

Avec cette nouvelle stratégie, la Commission Européenne souhaite inciter les parties prenantes (citoyens, entreprises, industriels...) à œuvrer collectivement à l'émergence d'une économie plus sobre et plus respectueuse de l'environnement.

"Une planète propre pour tous" ne présente pas des nouveaux objectifs (ils restent les mêmes que ceux présentés dans la feuille de route 2050 pour une économie bas carbone) mais vise plutôt à "créer une vision et fixer un cap commun" pour atteindre un véritable équilibre entre les émissions et les puits de CO2.

"L'UE a déjà entamé la modernisation et la transformation nécessaires pour parvenir à une économie neutre pour le climat. Aujourd'hui, nous passons à la vitesse supérieure en proposant une stratégie qui doit permettre à l'Europe de devenir d'ici à 2050 la première grande économie du monde à présenter un bilan neutre sur le plan climatique. Il est nécessaire, possible et dans l'intérêt de l'Europe d'atteindre la neutralité climatique. Les objectifs de température à long terme fixés par l'Accord de Paris doivent absolument être réalisés. Cette ambition peut être concrétisée grâce aux technologies actuelles et à celles qui sont sur le point d'être déployées", estime Miguel Arias Cañete.

Ce ne sont pas moins de 7 axes stratégiques qui sont ainsi présentés pour que les pays du Vieux Continent atteignent la neutralité carbone en 2050 : accroître les gains d'efficacité énergétique, développer prioritairement les énergies décarbonées, favoriser la démocratisation de l'électromobilité, des smart-grids et de l'économie circulaire, s'appuyer sur la bioéconomie et déployer les technologies de capture et de stockage du CO2.

"Il est dans l'intérêt de l'Europe de mettre un terme aux dépenses d'importation de combustibles fossiles et de réaliser des investissements permettant réellement d'améliorer le quotidien de tous les Européens. Aucun Européen ni aucune région ne doit être laissé de côté. L'UE apportera une aide à ceux qui sont les plus touchés par cette transition de sorte que chacun soit prêt à s'adapter aux nouvelles exigences d'une économie neutre pour le climat".

Vers la tenue d'un débat éclairé

Les auteurs estiment que la publication de ces huit scénarios est une invitation destinée à l'ensemble des institutions de l'Union Européenne et aux acteurs de la société.

Elle vise à lancer "un débat éclairé" à l'échelle de l'Union afin que les États membres adoptent des stratégies nationales ambitieuses d'ici 2020.

"La Commission européenne invite le Conseil européen, le Parlement européen, le Comité des régions et le Comité économique et social à examiner la vision de l'UE en faveur d'une Europe neutre pour le climat à l'horizon 2050. Afin de préparer les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE à

façonner l'avenir de l'Europe lors du Conseil européen qui se déroulera le 9 mai 2019 à Sibiu, les ministres de toutes les formations concernées du Conseil devraient tenir des débats d'orientation approfondis sur la contribution de leurs domaines d'action respectifs à la vision globale".

Au-delà de l'enjeu politique, la Commission rappelle également les bénéfices économiques qui retomberaient d'une transition énergétique ambitieuse et réfléchie.

La neutralité carbone permettrait en effet de dégager des bénéfices à hauteur de 2% du PIB de l'Union Européenne ainsi que des économies annuelles de 2.000 à 3.000 milliards d'euros d'ici 2050 (grâce aux économies liées à l'arrêt des importations d'hydrocarbures et aux bénéfices en matière de santé publique).



Le Monde de l'Energie - Le Mag - Décembre 2018

Jacques Attali : "la France sans carbone, un rêve qui peut devenir réalité"

Interview de Jacques Attali - publiée le 18.07.2018





JACQUES ATTALI

Président - Fondation Positive Planet

Polytechnicien, énarque et ancien conseiller spécial du président de la République François Mitterrand pendant dix ans, Jacques Attali est le fondateur de quatre institutions internationales : Action contre la faim, Eureka, BERD et Positive Planet.

Consulter le profil

En 2050, la France sans carbone... Un rêve qui peut devenir réalité selon vous?

Oui, je suis d'accord avec la thèse du livre.

Ce rêve peut devenir une réalité à condition que nous prenions des mesures claires, avec d'un côté, le développement des énergies renouvelables comme l'éolien, le solaire photovoltaïque, la géothermie ou encore l'hydroélectricité, et de l'autre le maintien de l'énergie nucléaire en France.

On ne peut pas faire sans l'un et sans l'autre. Ce sont les deux piliers d'un pays sans carbone.

Pour la France, à moins d'augmenter massivement la part du pouvoir d'achat des Français consacrée à l'énergie, l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables – toutes deux sont décarbonées – devront coexister, au moins jusqu'à la fin de ce siècle.

Le parc nucléaire hexagonal doit par conséquent rester à terme un composant incontournable d'un mix énergétique décarboné.

Le développement des énergies renouvelables est-il compatible avec le nucléaire?

Pour produire de l'électricité face à une demande croissante, il y a de la place pour le nucléaire et les renouvelables à condition de se débarrasser du reste...

D'ici la fin de l'année, le gouvernement donnera sa feuille de route dans le cadre de la PPE... Qu'attendez-vous de cette politique énergétique pour les prochaines années?

Pour moi, la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Les maître-mots de cette Programmation pluriannuelle de l'énergie doivent être : économies d'énergie, écoresponsabilité, mise en place d'une fiscalité écologique extrêmement ambitieuse comme l'a été, par exemple, la TVA dans les années 1950. "Le parc nucléaire hexagonal doit rester à terme un composant incontournable d'un mix énergétique décarboné"

Et, contrairement à ce que croient certains, on ne pourra pas fermer des centrales nucléaires comme ça d'un coup de baguette magique.

Le nucléaire est absolument vital pour éviter le carbone d'ici 2050.

Tout l'enjeu est de respecter les engagements pris lors de l'Accord de Paris sur le climat, à l'heure où beaucoup de pays dans le monde vont utiliser encore longtemps le charbon et le gaz, deux énergies fossiles incompatibles avec les objectifs fixés par les pays signataires en 2015.

La France est-elle un exemple à suivre?

Notre pays est plus qu'un exemple à suivre. La France est le pays le mieux préparé à être sans carbone dans le monde.

Les choix que font d'autres pays sont différents. Soit qu'ils acceptent de produire de l'énergie carbonée. Soit qu'ils acceptent de consacrer une part beaucoup plus élevée de leur pouvoir d'achat à la production d'énergie et tentent de passer, dans les plus courts délais, à une énergie entièrement renouvelable.

"Le pragmatisme a guidé les choix de la PPE"

Interview de Emmanuel Autier - publiée le 04.12.2018





EMMANUEL AUTIER

Associé BearingPoint et expert énergie

Emmanuel Autier a rejoint BearingPoint en 2007. Il a plus de 30 années d'expérience professionnelle. Il est actuellement en charge de développer l'activité pour les secteurs « Transport & Logistique et Utilities » pour l'ensemble du cabinet. Il cultive une expérience spécifique sur les projets de transformation dans différents métiers de ce secteur. En particulier, il accompagne les réflexions liées à l'introduction du digital aussi bien dans le domaine de la relation client que de l'évolution « Smart » des réseaux de distribution.

Consulter le profil

Au lendemain de l'annonce de la feuille de route de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), nous avons voulu décrypter les grandes lignes du discours du président Macron.

Eclairage d'Emmanuel Autier, Associé chez BearingPoint, société de conseil.

La feuille de route de la PPE a enfin été dévoilée. Pourquoi selon-vous Emmanuel Macron ne souhaite pas renoncer au nucléaire?

Tout simplement parce que le président de la République est pragmatique, et parce que contrairement à ce que beaucoup, pour des raisons dogmatiques, pensent ou annoncent, transition énergétique et lutte contre les gaz à effet de serre ne veut pas dire sortir de l'énergie nucléaire.

Et au contraire, sortir du nucléaire trop rapidement est contradictoire avec les objectifs que nous nous fixons dans la lutte contre le réchauffement climatique qui est la vraie urgence absolue.

Aujourd'hui, le nucléaire c'est certes une industrie particulière, une industrie de temps long, une industrie qui doit gérer la question de la sûreté, du cycle des déchets, de la déconstruction des sites.

Et parallèlement, c'est une industrie décarbonée et qui a, à mon sens, toute sa place dans une transition énergétique qui vise, dans un premiers temps, et c'est le principal objectif, à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et donc à lutter contre le réchauffement climatique. Sortir du nucléaire, c'est se priver de ce moyen massif de production d'électricité totalement décarbonée et donc une erreur et un dogmatisme primaire.

Le nucléaire a sa place dans une transition énergétique économiquement réalisable.

Le nucléaire reste donc pour vous une filière d'avenir ? L'EPR a-t-il sa place dans le mix énergétique ? Oui. Je pense qu'il ne faut pas juger l'EPR à l'aune de sa première tête de série. Si l'on regarde le temps qu'il faut pour concevoir, construire, exploiter pendant 60 ou 70 ans puis déconstruire, on parle d'un siècle.

Dans 20 ou 30 ans, lorsque nous aurons construit d'autres réacteurs EPR pour fermer des vieux réacteurs, les vicissitudes du tout premier réacteur EPR qu'est Flamanville seront oubliées car nous aurons un effet série, un effet pallier et du coup cette capacité à exploiter de façon encore plus sûre des objets industriels qui nous seront très utiles.

L'EPR de Taishan en Chine, en service depuis cette année, démontre la faisabilité industrielle.

Vous parlez de pragmatisme. Estce que le coût du kW n'est pas en réalité le cœur du sujet à l'heure où l'on parle du prix de l'énergie?

C'est question est importante. Avoir une énergie rentable, à un coût qui soit pas insupportable pour les ménages ou les industriels qui leur permet d'être compétitifs car gros consommateurs d'énergie, et exploiter au maximum des objets industriels amortis pour produire de l'électricité à un coût du niveau actuel avec le parc existant, cela serait dommage de s'en priver!

La question, c'est pourquoi s'en priver ? S'en priver parce que le nucléaire c'est mal ? J'ai du mal à comprendre les arguments de ceux qui disent il faut sortir du nucléaire car le nucléaire est dangereux.

Or, le nucléaire n'est pas plus dangereux que les mines de charbon que nous exploitions à leur rendement maximum. Il existe des peurs irrationnelles avec le nucléaire. Il faut savoir que le nucléaire est très responsable dans sa gestion de la sûreté, et contrôlé par l'ASN, un organe indépendant.

Il serait dommage pour des mauvaises raisons de se priver d'une énergie volumineuse, décarbonée et à coût raisonnable.

D'autant que le nucléaire est une filière d'excellence.

"Sortir du nucléaire trop rapidement est contradictoire avec les objectifs que nous nous fixons dans la lutte contre le réchauffement climatique"

Je pense que les choix qui ont été faits de séparer les activités d'Orano, de rapprocher celles de Framatome et celles d'EDF de façon à mieux consolider cette filière d'excellence est de nature à participer à cette nouvelle génération de réacteurs plus sûrs en France et à aider des pays comme l'Inde ou la Chine, qui sont des pays très émetteurs, à remplacer progressivement leur production d'énergie fossile. C'est un besoin vital pour la planète.

La fin annoncée des centrales à charbon en France est-elle réalisable?

Oui, je pense qu'on peut et surtout qu'on doit le faire. Avec la fermeture de ces centrales, on répond effectivement au vrai objectif qui est la lutte contre la hausse des émissions de GES. Toutes les mesures qui visent à lutter contre le réchauffement climatique sont des bonnes mesures. Après, il ne faut pas le faire n'importe comment en accompagnant les territoires.

Je relève un paradoxe : on dit d'un côté qu'il faut supprimer le diesel, l'essence et développer massivement la voiture électrique, mais de l'autre on demande la fin du nucléaire...

Se greffe ainsi la question du stockage qui va pouvoir nous emmener sur des échelles plus importantes sur la filière des renouvelables. Quand le stockage sera économiquement et énergétiquement efficient, nous pourrons imaginer des modèles et paradigmes différents. Emmanuel Macron a également annoncé une accélération du déploiement des énergies renouvelables. Si l'éolien et le solaire sont les grands gagnants, l'éolien offshore semble un peu mis sur la touche. Comment l'expliquez-vous?

Il y a peut-être encore un réalisme économique dans les choix qui ont été faits. Entre le solaire, l'éolien terrestre et l'éolien en mer, le président s'est posé la question de savoir où il était judicieux de mettre l'argent public. Il mise ainsi sur les énergies pour lesquelles le prix au kW sorti de l'installation est le plus pertinent pour ne pas alourdir de façon insupportable le coût moyen. L'éolien offshore, aujourd'hui, cela reste encore un cout kW sorti de l'installation qui est beaucoup plus élevé que l'éolien terrestre ou le solaire.

Les professionnels de l'éolien offshore vous répondraient que tant qu'on ne développe pas une filière, les prix ne peuvent pas baisser...

Nous sommes d'accord. Mais cela prendra du temps et les choix qui ont été faits sont des priorités à court terme pragmatiques. L'éolien est contributeur à la création d'emploi en France, le développement de l'éolien offshore devant venir renforcer les capacités de développement de l'éolien terrestre dans notre pays.

Consulter l'article en ligne

RTE estime possible de fermer les centrales à charbon d'ici 2022

Article rédigé par la Rédaction - publié le 26.11.2018



La fermeture des centrales à charbon françaises était un engagement du président Macron. Pour RTE (Réseau de Transport d'Electricité), il sera possible de fermer ces centrales thermiques sous certaines conditions.

Tourner le dos au charbon pour la production d'électricité

C'est au cours d'une interview réalisée par France 2 en décembre 2017, qu'Emmanuel Macron s'engage à fermer les centrales à charbon de l'Hexagone d'ici la fin de son quinquennat afin de lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le bilan carbone de notre pays. Une promesse forte, qui visait notamment à convaincre les Français que l'écologie est un de ses dossiers prioritaires.

"Ma priorité en France, à l'Europe, à l'international, c'est les émissions de CO2 et le réchauffement climatique (...). On a encore des centrales thermiques et à charbon, on va les fermer pendant mon quinquennat", affirmait le président de la République au micro de Laurent Delahousse.

Un an s'est écoulé depuis cette déclaration et le sujet n'a été que peu abordé par les membres du gouvernement.

Pourtant, si l'on se fie à RTE, la fermeture des centrales à charbon hexagonales est tout à fait envisageable dans les prochaines années.

Dans son étude sur les perspectives sur la sécurité d'approvisionnement électrique en France sur la période 2018 – 2023, le gestionnaire du réseau public de transport d'électricité explique en effet que les dernières centrales thermiques pourront être stoppées après l'hiver 2020 sous certaines conditions.

Un système électrique sans marge iusqu'en 2020

Dans sa vaste analyse, RTE souligne que la situation actuelle de la France en matière de sécurité d'approvisionnement ne permet pas de lancer le processus de fermeture des centrales thermiques.

Selon le gestionnaire, les capacités de production de notre pays sont conformes au critère public de sécurité d'approvisionnement (c'est-à-dire apte à assurer l'équilibre offre-demande du réseau électrique dans des conditions normales d'utilisation) sans toutefois bénéficier de marge supplémentaire.

"La structure du parc de production français a progressivement convergé vers le niveau de sécurité d'approvisionnement actuel. L'équilibre atteint repose désormais sur la maîtrise de la pointe de "En 2020, la France bénéficiera de "marges de manœuvre" supplémentaires pour assurer l'équilibre de son réseau électrique et donc pour permettre d'aborder sans crainte le processus de fermeture des centrales au charbon"

consommation, une disponibilité adéquate du parc nucléaire, le maintien du parc de cycles combinés au gaz et de turbines à combustion, et la fiabilisation du gisement actuel d'effacements de consommation. Dans cet équilibre, chacune des composantes compte. D'ici à 2020, cette situation ne devrait pas évoluer".

En 2020, la France bénéficiera de "marges de manœuvre" supplémentaires pour assurer l'équilibre de son réseau électrique et donc pour permettre d'aborder sans crainte le processus de fermeture des centrales au charbon.

L'analyse de RTE montre en effet que les marges dégagées permettront aux producteurs d'électricité de répondre à la demande sans avoir à craindre un déficit en raison de l'absence des centrales thermiques.

Les experts envisagent cependant la fin du charbon en France sous certaines conditions. Et notamment la prolongation du parc nucléaire et le développement des énergies renouvelables.

L'abandon du charbon sous certaines conditions

"Après l'hiver 2020, des marges de sécurité devraient réapparaître. Elles permettraient la fermeture, progressive, des cinq unités de production charbon situées sur les sites de Cordemais (Loire Atlantique), du Havre (Seine-Maritime), de Gardanne (Bouchesdu-Rhône) et de Saint-Avold (Moselle)", explique RTE. Plus concrètement, ces marges de sécurité évaluées à plusieurs gigawatts proviendront de la mise en service des premiers parcs éoliens en mer, du lancement de la nouvelle centrale à cycle combiné au gaz de Landivisiau ainsi que du couplage de l'EPR de Flamanville au réseau électrique français.

RTE évoque également la mise en service de nouvelles lignes d'interconnexion avec le Royaume-Uni et l'Italie.

En revanche, RTE estime qu'il ne serait pas raisonnable de cumuler abandon du charbon et arrêt des réacteurs nucléaires atteignant 40 ans de fonctionnement.

"La troisième variante consiste à simuler un retrait simultané des cinq centrales au charbon concernées par le Plan climat et des quatre réacteurs nucléaires arrivant à l'échéance des 40 ans de fonctionnement au cours de l'horizon d'étude. Les simulations montrent que la marge par rapport au critère de sécurité d'alimentation devient alors négative en fin de période. Le déficit de capacité en fin d'horizon est supérieur à 1 GW: on peut donc conclure que ces deux options ne peuvent pas être poursuivies de manière simultanée tout en respectant le critère de sécurité d'approvisionnement", précisent les auteurs de l'étude.

Le gouvernement en croisade contre le chauffage domestique au fioul

Article rédigé par la rédaction - publié le 30.11.2018



Le fioul est actuellement la 3^{ème} énergie de chauffage des foyers français, après le gaz naturel et l'électricité.

Pourtant, à l'instar du charbon, il s'agit d'une ressource énergétique dont la cote de popularité est en chute libre ces dernières années.

Combustible dérivé du pétrole, le fioul présente en effet un bilan carbone catastrophique : sa combustion pour la production de chaleur est en effet responsable de différents types de pollution (dioxyde de carbone, particules fines, monoxyde de carbone...) qui contribuent largement au réchauffement climatique.

Résultat : le fioul reste une des solutions de chauffage les plus polluantes. Dans le cadre de notre transition énergétique, le gouvernement souhaite inciter les Français à basculer vers des appareils de chauffage bas carbone pour remplacer le fioul. Le premier ministre vient notamment d'annoncer l'instauration d'une prime à la conversion des chaudières au fioul.

Se débarrasser des chaudières fioul d'ici 10 ans

Invité sur RTL pour évoquer la hausse des prix du carburant et la grogne des automobilistes, le premier ministre Édouard Philippe en a profité pour évoquer diverses mesures mises en place par le gouvernement pour accompagner les Français dans la transition énergétique.

Parmi ces mesures figure une prime à la conversion destinée à permettre aux foyers de mettre au rebus leur chaudière au fioul.

"L'État a placé les Français dans une situation de dépendance à une énergie chère, étrangère et polluante. Nous allons développer la prime à la conversion des chaudières pour faire en sorte que les Français puissent se libérer de cette contrainte extraordinaire d'utiliser le fioul pour se chauffer", a expliqué M. Philippe.

L'objectif du gouvernement est on ne peut plus simple : se débarrasser de toutes les chaudières individuelles au fioul au cours des 10 prochaines années.

Un bilan carbone catastrophique

Pendant longtemps l'État a favorisé l'achat d'une chaudière au fioul pour la production de chaleur, via notamment le crédit d'impôt pour la transition énergétique (Cite).

En janvier 2017, un foyer s'équipant d'une telle chaudière pouvait prétendre à une réduction fiscale de près de 30%. Petit à petit, ces aides ont été supprimées par l'État afin de ne plus orienter les foyers vers cette solution de chauffage.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) estime en effet que le fioul domestique est la ressource énergétique la plus polluante pour la production de chaleur domestique. De son extraction jusqu'à sa combustion, les émissions de gaz à effet de serre du fioul s'élèvent à 466 kilogrammes de dioxyde de carbone par MWh produit, contre 180 pour le chauffage électrique et 222 pour le chauffage au gaz.

Désormais, l'objectif du gouvernement est d'aider les ménages à se débarrasser de leur installation au fioul grâce à l'instauration d'une prime à la conversion.

Ainsi, les ménages qui se débarrassent d'une chaudière au fioul pour installer un équipement plus récent et moins polluant peuvent prétendre à une aide allant de 2.000 à 3.000 euros en fonction de leurs revenus.

"Des discussions sont en cours avec le ministère de la Transition écologique, pour augmenter le montant maximal à 3.500 euros et élargir le nombre de personnes éligibles. Ainsi, la prime de 2.000 euros concernerait non plus seulement les revenus modestes mais tous ceux qui possèdent une chaudière au fioul", a expliqué Nicolas Moulin, président de PrimesEnergie.fr, aux journalistes du Figaro.

Les alternatives écologiques au fioul domestique?

Aujourd'hui, quelles sont les alternatives réellement écologiques qui s'offrent du coup aux citoyens ?

La chaudière biomasse est bien souvent la première option qui vient en tête. Cette alternative au fioul fonctionne avec du bois, des sous-produits du bois et des résidus organiques (pailles, coques de fruits...).

Si son bilan carbone en fait une alternative plus respectueuse de l'environnement par rapport au fioul, elle affiche un coût d'achat légèrement élevé. De plus, une chaudière biomasse ne se révèlera pas un équipement pertinent pour les habitations en zones fortement urbanisées en raison de leur éloignement des ressources en bois.

"L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie estime que le fioul domestique est la ressource énergétique la plus polluante pour la production de chaleur domestique"

Autre alternative, les chaudières à gaz à haute performance. "C'est une solution à faible investissement et économe à l'usage, mais à terme, elle a les mêmes inconvénients que le fioul en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. Il se peut qu'elle ne bénéficie plus d'aides publiques à l'avenir", explique cependant l'Ademe.

Troisième équipement représentant une véritable alternative écologique au fioul, les pompes à chaleur. Ces équipements permettent de capter l'énergie renouvelable présente dans l'air afin de la restituer sous forme de chaleur.

Les pompes à chaleur présentent un bilan carbone extrêmement faible (90% d'émissions de CO2 en moins qu'une chaudière au fioul) et induisent de véritables économies d'énergies pour les ménages.

Le coût d'investissement pour une pompe à chaleur est important mais il peut être couvert par diverses aides financières (CITE, aides Anah...).

Consulter l'article en ligne



A bientôt pour notre prochain numéro du Mag!

Suivez toute l'actualité du Monde de L'Energie :

sur notre site : lemondedelenergie.com

et sur les Réseaux sociaux :

f Facebook: https://www.facebook.com/lemondelenergie/

☑ Twitter: https://twitter.com/lemondelenergie





lemondedelenergie.com